



SYNDICAT MIXTE
DU PARC REGIONAL
D'ACTIVITES ECONOMIQUES
CHARLES CROS



Montpellier, le 29 juillet 2015

GAPM

Monsieur Bernard NUYTTEN
Administrateur
1820 Chemin de la Madeleine
Montredon
11 300 Carcassonne

Objet : Pré-agrément de candidature à l'installation sur le Parc Régional d'Activités Économiques Charles Cros

Dossier suivi par : Kareen DOAN

Tél. : 04.34.35.76.98

Nos réf. : DA/CC/AC/MM/FS/BP/KD

N° chrono : 2015-1452/35

Monsieur,

Votre projet d'implantation d'entreprise sur le Parc Régional d'Activités Économiques Charles Cros situé sur le territoire de la Communauté de Communes du Limouxin et Saint Hilairois, a été étudié en commission de pré-agrément.

La commission a émis un avis de principe favorable pour une installation sur le Parc Régional d'Activités Économiques Charles Cros sous réserve de vérification de la viabilité économique du projet.

L'instruction de votre demande nécessite de nous fournir les éléments suivants :

- le document comptable des deux derniers exercices,
- la présentation architecturale et technique du projet.

Ce pré-agrément, d'une durée d'un an, ne nous engage pas contractuellement mais vous permet d'étudier plus avant votre projet. Afin d'étudier une localisation possible sur le site indiqué, vous voudrez bien prendre contact avec notre aménageur Languedoc Roussillon Aménagement, M. Varnoteaux au numéro suivant: 04 99 524 518.

Pour tout complément d'informations utiles, les services du Syndicat Mixte restent à votre disposition.

Veillez croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Damien ALARY